EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 30

CESSION ET ÉCHANGES FONCIERS VILLE/LOGIDÔME/ OPHIS DU PUY-DE-DÔME/AUVERGNE-HABITAT. SECTEUR TORPILLEUR SIROCCO/ALPHONSE DAUDET

Mmes Françoise NOUHEN, Odile VIGNAL et Nicaise JOSEPH ne prennent pas part au vote en tant que membres du Conseil d'Administration de Logidôme Mme Valérie BERNARD ne prend pas part au vote en tant que Présidente de l'OPHIS

Dans le cadre de l'ANRU, de la résidentialisation des immeubles d'habitation des bailleurs sociaux, et de l'aménagement d'une desserte viaire du groupe scolaire Alphonse Daudet, il doit être procédé à des échanges de terrain afin de mettre en harmonie la réalité du terrain, la redéfinition des espaces publics et le plan cadastral.

□ ECHANGES VILLE / LOGIDÔME

- La Ville cède à Logidôme :
 - □ environ 65 m² issus de la parcelle AH 437,
 - □ environ 75 m² issus de la parcelle AH 470,
 - □ environ 95 m² issus de la parcelle AH 441,
 - □ environ 4 m² issus de la parcelle AH 463,
 - □ environ 6 m² issus du domaine public.

- Logidôme cède à la Ville :
 - □ environ 330 m² issus de la parcelle AH 127

Il y a lieu d'abroger la délibération n°14i « Echanges d'immeubles – Diverses propriétés » relative à la desserte viaire – groupe scolaire Alphonse Daudet et résidentialisation dans le cadre de l'ANRU, adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 26 septembre 2014.

□ CESSION VILLE / OPHIS du Puy-de-Dôme

- La Ville cède à l'OPHIS du Puy-de-Dôme :
 - □ environ 80 m² issus du domaine public,
 - □ environ 30 m² issus de la parcelle AH 514.

□ ECHANGE VILLE / AUVERGNE-HABITAT

- La Ville cède à Auvergne-Habitat :
 - □ environ 705 m² issus de la parcelle AH 463,
 - □ environ 185 m² issus de la parcelle AH 437,
 - □ environ 240 m² issus du domaine public.

- Auvergne-Habitat cède à la Ville :
 - □ environ 15 m² issus de la parcelle AH 109.

Compte tenu de la nature des fonciers échangés et de la qualité des intervenants, ces cession et échanges se feront à titre gratuit.

Les surfaces définitives seront déterminées pour un document d'arpentage global qui est en cours de finalisation.

Les emprises issues du domaine public, n'étant plus affectées à l'usage du public mais seulement aux résidents des bailleurs sociaux, peuvent être déclassées du domaine public communal.

Il vous est donc proposé, en accord avec votre commission :

- de prononcer la désaffectation des emprises définies ci-dessus issues du domaine public communal,
- de prononcer leur déclassement du domaine public communal,
- d'accepter les cession et échanges fonciers décrits ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes afférents.
- d'abroger la délibération n° 14i du 26 septembre 2014 citée ci-dessus.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Grégory BERNARD